

- **EQUIPE PRO**
CHOLET BASKET / BOULAZAC

Le maire interdit le match de CB



BASKET. Gilles Bourdouleix a ordonné l'évacuation de La Meilleraie, hier, alors que la Ligue nationale voulait maintenir le match Cholet-Boulazac malgré cinq tests Covid positifs côté CB. PAGES SPORT

Le Courrier de l'Ouest – Dimanche 14 mars 2021

Gilles Bourdouleix interdit le match Cholet-Boulazac

PHOTO : CO-ÉTIENNE LIZAMBARDE



Le maire a fait évacuer La Meilleraie alors que la Ligue voulait maintenir le match malgré cinq cas de Covid à CB. PAGES SPORT

Le Courrier de l'Ouest – Dimanche 14 mars 2021

Le maire siffle la fin de la foire

CB – Boulazac a été annulé par décision du maire Gilles Bourdouleix, qui a fait évacuer la salle de La Meilleraie. Cinq cas de Covid-19 étaient recensés dans les rangs choletais.

Y a-t-il un pilote dans l'avion Ligue Nationale de Basket ? Un vrai pilote s'entend, capable de prendre, dans l'urgence, des décisions qui semblent couler de source ? Poser la question, c'est y répondre. Hier soir, à Cholet, la LNB et son championnat phare de Jeep Élite ont vécu un scénario aussi inattendu que rocambolesque. Rappel des faits. Lundi dernier, tous les Choletais ont subi un test PCR. Les résultats sont revenus négatifs et ils se sont préparés pour défier Boulazac. Mais, hier matin, les Choletais ont subi un nouveau test PCR afin de pouvoir se rendre dès aujourd'hui dans la Principauté de Monaco, où il avait rendez-vous avec la Roca Team demain. Cette fois, cinq résultats sont revenus positifs : trois concernaient des joueurs (Kromah, Diarra et Makoundou), un l'assistant-coach et un le kiné de l'équipe. « Nous l'avons appris un peu après 17 h », a retracé Erman Kunter, le coach de CB. Immédiatement, les Choletais ont prévenu leurs adversaires du Périgord, les arbitres ainsi que Coran Radonjic, le responsable de la LNB. De discussions en discussions, toutes plus animées les unes que les autres, les positions des différents acteurs sont apparues. Les Choletais ont exprimé leur désir de ne pas jouer. Les Boulazacois ont exprimé leur désir de ne pas jouer. Selon nos informations, les arbitres n'étaient absolument pas chauds pour donner le coup d'envoi de la partie.

« J'ordonne la fermeture de la salle de La Meilleraie »
GILLES BOURDOULEIX
Maire de Cholet

Mais la Ligue est restée campée sur son désormais fameux protocole disant que seuls les tests de lundi dernier (ceux négatifs dans les rangs choletais) étaient valables pour la tenue du match de ce samedi soir. En clair, le match CB – Boulazac de ce samedi devait se jouer. En revanche, la rencontre Monaco – CB de ce lundi était susceptible d'être reportée. Abracadabrantesque. Et complètement stupide ! Après une vingtaine de minutes d'observation de la situation, le maire de Cholet Gilles Bourdouleix, pré-



Cholet, La Meilleraie, hier. Gilles Bourdouleix a ordonné l'évacuation de la salle.

PHOTO : CO - ETIENNE LIZAMBAR

sent à La Meilleraie où il espérait assister au coup d'envoi de la partie à 18 h 30, a soudain pris publiquement la parole. Il était 18 h 55.

« En qualité de maire de Cholet, j'ordonne la fermeture de la salle. Les présidents de clubs n'y sont pour rien. C'est le maire qui prend la décision. Si la Ligue de basket a un problème, qu'elle vienne me voir, mais je saurai quoi lui dire. Car j'ai quand même le souvenir de joueur positif de Villeurbanne qui a joué quarante secondes à Cholet. C'est d'une irresponsabilité totale. Donc si le match n'a pas lieu, j'en assume la responsabilité totale. », a-t-il tranché.

« Il y a le protocole d'un côté, mais il y a surtout le sanitaire. À Cholet, on respecte les gestes barrières. Ce soir, nous avons isolé nos cas positifs, mais il y a des cas contacts. On demande à tout le monde d'être respectueux mais il y a des morts tous les jours. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on ne joue pas mais le sanitaire prend le pas », résumait, pour sa part, Jérôme Mérignac, le président de Cholet Basket.

« On a appris cet après-midi les nouveaux tests positifs, mais nous nous sommes tous entraînés hier (vendredi) et ce matin encore, sans oublier deux réunions dans une salle qui ne fait pas 50 m², donc le report me semble logique », ajoutait Erman Kunter, le coach de CB.

Personne ne voulait jouer sauf la Ligue

« Si l'on regarde le protocole de la Ligue, on aurait pu dire oui, oui on joue. En plus, Cholet était diminué. Mais faut-il s'arrêter à cela aujourd'hui ? Certains de nos joueurs ne voulaient pas jouer. Ils pensent à leurs familles. Certains ont aussi eu un réflexe très pertinent, dans le sens où on joue mardi à Chalons. Si on est contaminé ce soir, on va passer sept heures ensemble dans un bus, on va contaminer Chalons qui lui-même va contaminer quelqu'un. Pourquoi serait-on épargné nous par rapport aux autres ? », conclut Claude Bergeaud, le directeur général du club de Boulazac.

Bref, Choletais comme Boulazacois

ont convenu que le report du match était une bonne chose. Reste à savoir ce qu'en dit la Ligue Nationale de Basket. « Je n'ai pas le droit de m'exprimer sur la situation », balaya Goran Radonjic.

« Je ne peux pas vous répondre, je n'ai pas d'autorisations pour parler aux journalistes. Désolé », conclut Djilali Meziane, directeur des Opérations sportives de la LNB qui a fini par diffuser un bref communiqué : « La Commission sportive a pris acte de la décision des deux présidents des deux clubs. »

Gilles Bourdouleix, le maire de Cholet, s'est montré plus directif. Et pendant que les Boulazacois ont repris la route vers Chalons, les Choletais sont, eux, rentrés chez eux. Aujourd'hui, ils ne partiront pas à Monaco, où ils ne joueront pas demain. La rencontre Cholet – Monaco (encore) du 20 mars est aussi menacée. Du moins c'est que la logique sanitaire voudrait. Qu'en dira la Ligue Nationale de Basket ?

Tristan BLAISONNEAU

BASKET

► JEEP ÉLITE

Le Portel - Monaco	71 - 81
Le Mans - Bourg-en-Bresse	85 - 86
Dijon - Bou-Levallois	66 - 64
Strasbourg - Chalons/Saône	96 - 92
Cholet - Boulazac	Remis
Pau-Orthez - Orléans	72 - 101
Limoges - Lyon-Villeurbanne	60 - 83
Nanterre - Châlons-Reims	96 - 71
Roanne - Gravelines-Dunk	76 - 89

	%G	J	G	P
1. Monaco	90,9	11	10	1
2. Dijon	85,7	14	12	2
3. Bourg-en-Bresse	75,0	12	9	3
4. Strasbourg	66,7	12	8	4
5. Bou-Levallois	66,7	15	10	5
6. Lyon-Villeurbanne	63,6	11	7	4
7. Le Mans	54,5	11	6	5
8. Orléans	50,0	12	6	6
9. Gravelines-Dunk	50,0	12	6	6
10. Nanterre	45,5	11	5	6
11. Limoges	41,7	12	5	7
12. Le Portel	41,7	12	5	7
13. Châlons/Saône	33,3	12	4	8
14. Châlons-Reims	30,8	13	4	9
15. Cholet	30,0	10	3	7
16. Roanne	25,0	12	3	9
17. Pau-Orthez	23,1	13	3	10
18. Boulazac	11,1	9	1	8

► PRO A ESPOIRS POULE A

Cholet - Boulazac	Remis
Le Mans - Gravelines	59 - 53
Pau-Orthez - Orléans	81 - 88
Nanterre - Le Portel	86 - 76

	Pts	J	G	P
1. Orléans	18	10	8	2
2. Cholet	15	8	7	1
3. Le Mans	15	10	5	5
4. Le Portel	14	10	4	6
5. Gravelines	13	9	4	5
6. Nanterre	12	8	4	4
7. Limoges	12	8	4	4
8. Pau-Orthez	11	8	3	5
9. Boulazac	10	9	1	8

Un embrouillamini en questions

Des cas positifs à la Covid, deux clubs qui ne veulent pas s'affronter, une Ligue qui veut malgré tout faire jouer le match et un maire qui ferme la salle. Retour sur un samedi soir de folie à Cholet.

La Meilleraie a été, samedi, le théâtre d'un épisode rocambolesque. Loin du match prévu entre CB et Boulazac. Après la découverte de cinq cas positifs à la Covid-19 dans les rangs de CB, moins d'une heure avant le coup d'envoi, les présidents des deux clubs ont exprimé leur volonté de ne pas jouer, mais la Ligue Nationale de Basket (LNB) a fait le forcing pour que le match ait lieu malgré tout. À l'arrivée, c'est Gilles Bourdoleix, le maire de Cholet, qui a mis fin au bazar en décidant d'évacuer et de fermer la salle à 18 h 55.

DE NOMBREUX CAS POSITIFS À CHOLET BASKET

Comme en octobre 2020, quand huit cas positifs avaient été détectés, le coronavirus vient de faire un retour en force à CB. Lundi dernier, la situation semblait pourtant calme, tous les Choletais ayant été testés négativement. Mais samedi, cinq cas positifs sont apparus après les nouveaux tests PCR réalisés le matin. Ils concernent trois joueurs et deux membres du staff. Parmi ces positifs, trois ressemblent à des « faux positifs » dans la mesure où ces personnes avaient déjà été testées positives par le passé. En revanche, deux des personnes infectées sont des « nouveaux » cas.

Selon nos informations, huit autres cas positifs sont recensés au sein du groupe des Espoirs de l'Académie Gautier Cholet Basket. En tout et pour tout, il y aurait donc treize cas positifs dans les rangs du club.

CHOLET ET BOULAZAC SOLIDAIRES

Les tests positifs connus, Jérôme Mérignac et Laurent Serres, les présidents respectifs de Cholet et Boulazac, sont arrivés à la même conclusion : à savoir que la sagesse sanitaire préconisait le report du match. « Il y a le protocole d'un côté, mais il y a surtout le sanitaire. Nous avons isolé nos cas positifs, mais il y a des cas contacts. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on ne joue pas mais le sanitaire prend le pas », résume Jérôme Mérignac, le président de Cholet.

« Nous aurions pu profiter de la situation pour jouer contre une équipe affaiblie. [...] Face à cette situation, il n'était pas possible de privilégier nos intérêts personnels. Il ne faut pas que la crise sanitaire laisse un club sur le bord de la route. Nous avons donc fait le choix de la cohérence et de la solidarité avec Cholet en ayant la sécurité sanitaire de tous comme priorité indiscutable », a réagi de son côté le Boulazacois Laurent Serres.

LE SILENCE DE LA LNB

Dans les textes, le protocole sanitaire établi par la LNB dit que seuls les tests réalisés au plus tard 72 h avant le début d'un match peuvent être pris en compte pour engager un report. C'est sur cette base que la LNB a, semble-t-il, tenté de faire jouer le match... Du moins c'est que l'on peut imaginer dans la mesure où le silence est d'or à la LNB. Samedi, Goran Radonjic, l'émissaire



Cholet, samedi. Gilles Bourdoleix, le maire de Cholet, a décrété samedi la fermeture de La Meilleraie qui va être désinfectée. (PHOTO: CC - FRANCE 132/AMBAARD)

de la LNB présent à Cholet, et Djilali Meziane, le directeur des opérations sportives de la LNB, ont expliqué « ne pas avoir le droit » de s'exprimer sur la situation. Hier soir, Alain Béral, le président de la LNB, a dit qu'il s'exprimait ce lundi midi.

REPORT OU SANCTIONS ?

À 18 h 55, quand Gilles Bourdoleix a officiellement demandé l'évacuation et la fermeture de la Meilleraie, les joueurs et les arbitres ont quitté le parquet en comprenant que le match n'aurait pas lieu. Onze minutes plus tard, à 19 h 06, la LNB tweetait le report du match. À 20 h 16, elle publiait un communiqué plus développé dans lequel elle prenait acte de la décision des présidents des deux clubs de ne pas jouer la rencontre. Mais la notion de report n'existait plus. « La Commission Sportive de la Ligue Nationale de Basket a pris acte de la décision des Présidents des deux clubs. La rencontre n'aura pas lieu. Le dossier sera traité dans les meilleurs délais », écrit la Ligue. « L'instance (la LNB) a fait savoir que si nous ne jouions pas le match, la commission de discipline serait saisie et que les clubs risquaient des pénalités », explique par ailleurs Claude Bergeaud. Pour être précis, si les présidents de Cholet et Boulazac ont effectivement fait part de leur volonté de ne pas jouer, ils n'ont jamais obligé

leurs joueurs à quitter le parquet. Cette décision a été prise par Gilles Bourdoleix.

POURQUOI LES CHOLETAIS ONT-ILS ÉTÉ TESTÉS SAMEDI ?

Pourquoi la délégation choletaise s'est-elle fait tester samedi ? La réponse se trouve sur le site internet du Gouvernement Princier de Monaco. « Toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui entre en Principauté [...] doit obligatoirement fournir un test PCR de moins de 72 heures », est-il écrit.

Les Choletais entrent dans ce cadre puisqu'ils devaient théoriquement rallier la Principauté, hier, pour y défier la Roca Team ce soir.

MONACO - CB REPORTÉ, MAIS QUID DE CB - MONACO ?

La LNB a officialisé à 10 h 39, hier matin, le report du match Monaco - CB de ce soir. Le comité sanitaire de la LNB doit désormais statuer sur le sort du prochain match de Cholet, à nouveau contre Monaco. La rencontre reste à ce jour programmée le samedi 20 mars à 18 h 30 à La Meilleraie. « Aucune décision ne peut être prise avant de connaître les résultats des prochains tests que réaliseront les Choletais », imagine Alexei Yefimov, manager général de la Roca Team.

ISOLEMENT ET DÉSINFECTION

Les cinq Choletais testés positifs vont désormais rester à l'isolement entre sept et dix jours selon les recommandations de l'Agence Régionale de Santé.

Par ailleurs, Gilles Bourdoleix, le maire de Cholet, confirme qu'une désinfection de La Meilleraie est prévue ce lundi. « Nous referons un point en milieu de semaine », explique l'édile.

Selon nos informations, cette intervention dans La Meilleraie devrait se poursuivre jusqu'à demain. La reprise de l'entraînement des joueurs professionnels de CB - ceux testés négativement s'entend ! - n'aura donc pas lieu, au mieux, avant mercredi après-midi.

SAISON DE JEEP ÉLITE, LE CASSE-TÊTE DU CALENDRIER

Fin février, les clubs et la LNB se sont fixés pour objectif de finir la saison régulière d'ici au 15 juin. Vraiment pas simple puisque dans les faits, il reste 398 rencontres à disputer. « Cela doit être encore possible de finir la saison, mais si une ou, pire, plusieurs autres équipes sont touchées par le virus, là, ce sera impossible », avance Erman Kunter, le coach de Cholet.

« Ce sera difficile », enchaîne Yefimov. « Il reste de nombreuses questions. Par exemple, nous attendons des nouvelles de l'Euroleague afin de pouvoir jouer notre quart de finale retour d'Eurocup (Ndlr : le 26 mars), contre Buducnost, sur un site situé dans l'Union Européenne ». Si les Montégasques se rendent à Podgorica (Monténégro), ils devront ensuite rester une semaine à l'isolement.

Et Yefimov de conclure : « Le calendrier sera difficile à tenir. Mais nous devons apprendre de la situation actuelle qui touche Cholet et éviter d'organiser des matchs aller-retour entre deux équipes en une semaine (Ndlr : comme cela devait être le cas entre CB et Monaco ces 15 et 20 mars). Car si l'une est indisponible, tous les matchs sont annulés... »

Tristan BLAISONNEAU

Toutes les infos sur cette soirée de folie sur www.courrierdelouest.fr

À SAVOIR

Une amende pour CB

La commission juridique de la LNB a infligé, le 11 février, une amende de 500€ à CB pour « manquement aux dispositions de l'article 3.1 du protocole médical de la LNB ».

Cela concerne « l'affaire » Chris Horton, testé négatif puis positif dans les jours qui avaient précédé le match à Gravelines, le 16 janvier. Le joueur s'était présenté au Sportica, mais n'avait pas été autorisé à jouer.

Kunter : « Ne pas jouer, la bonne décision »

Erman Kunter, le coach de Cholet, revient sur l'incroyable samedi qu'il a vécu. Morceaux choisis d'une interview à retrouver en intégralité sur notre site internet.

Le protocole sanitaire

« Il faut que la Ligue Nationale revoise son protocole. Je ne suis pas docteur. Je sais que c'est compliqué. Mais, ce que je constate, c'est que notre rythme sportif est une nouvelle fois cassé. Perdre ou gagner, c'est

une chose. Mais nous ne parvenons pas à enchaîner les matchs. »

L'avant-match

« Jusqu'au dernier moment, on s'est préparé à jouer. (...) J'ai parlé avec les joueurs testés positifs et les personnes concernées se sont aussitôt isolées. J'ai fait mon speech car, si le match devait se jouer, il ne fallait pas casser psychologiquement les joueurs. Ils se sont préparés normalement, comme si... »

La décision

« D'un point de vue sanitaire, ne pas jouer ce match était la bonne décision à prendre. »

Le match de samedi prochain

« Le report est une possibilité. J'essaie d'établir un programme pour les prochains jours, mais c'est complexe ! Nous devons nous préparer comme si nous devions jouer contre Monaco le 20 mars. Pour jouer, il va falloir commencer par se

faire tester et ensuite s'entraîner. C'est compliqué. Très compliqué. »

La fin de saison

« Je ne sais pas si la saison pourra se finir. En revanche, il va falloir penser à la santé des joueurs. Disputer onze ou douze matchs en un mois, avec des effectifs pas prévus pour cela, cela n'est pas facile pour les joueurs. »

T. B.

Lire sur www.courrierdelouest.fr

La Courrier de l'Ouest - Lundi 15 mars 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Crise sanitaire

Pourquoi autant de cas de Covid à Cholet Basket ?



Cahier Sports Ouest

Ouest France – Lundi 15 mars 2021

Covid-19 : Cholet est-il un mauvais élève ?



Le match de samedi soir entre Cholet et Boulazac ne s'est pas joué à cause de cas de Covid-19 dans le club des Mauges. Depuis plusieurs mois, CB présente de nombreux cas, quasiment chaque semaine. Le club est-il négligent ?

page 11

Ouest France – Lundi 15 mars 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Questions autour d'une annulation

Élite. Si Cholet - Boulazac ne s'est finalement pas déroulé, le bon sens ayant vaincu le Covid-19, il n'en reste pas moins que plusieurs interrogations entourent cette décision et ses conséquences.

Une sanction pour Cholet ?

Hier matin, le comité sanitaire de la Ligue nationale (LNB) a reporté le match Monaco - Cholet prévu ce lundi. En revanche, celui entre Cholet et Boulazac, qui ne s'est pas joué, ne l'est pas (encore ?).

Pour la LNB, le motif de report n'est pas valable. Car aucun des joueurs testés lundi dernier en prévision des matches prévus sur une période de sept jours - c'est le protocole - n'était positif. Malgré cinq cas dans le groupe choletais après des tests effectués le matin du match pour le déplacement à Monaco, elle a considéré que la rencontre pouvait se tenir, en laissant à l'isolement les joueurs concernés. Ça aussi, c'est le protocole. Ce sont les présidents qui ont demandé à ne pas jouer, avant que le maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, ne décide de fermer et d'évacuer la salle. Samedi soir, le communiqué de l'instance nationale confirmait bien qu'il n'est pas question de report : « **La commission sportive a pris acte de la décision des deux présidents de ne pas jouer la rencontre. Le dossier sera traité dans les meilleurs délais.** »

Un souci d'apaisement

Cette commission peut admettre que le report du match est bien justifié. Il y a une circonstance exceptionnelle : le calendrier a fait jouer une équipe le même jour que ses tests préalables à un déplacement à Monaco. Et ces tests ont révélé des positifs. Le protocole n'avait sans doute pas prévu ce cas de figure de coïncidence de calendrier.

La commission peut aussi considérer que le match n'a pas eu lieu en raison d'une intervention des présidents. Le dossier serait alors transmis à la commission de discipline. « **Nous n'en sommes pas encore là, tempère Jérôme Mérignac, le président de Cholet. Mais le risque de sanction existe. Nous avons eu la Ligue ce dimanche matin (hier) pour évoquer une nouvelle date pour ce match. Donc on évoquait bien un report. On**



Instantané d'une soirée avec des joueurs de basket à la Meilleraie. Mais sans match...

PHOTO : SEBASTIEN AUBINAUD

travaille dans un climat d'apaisement pour que ce soit le cas. »

La Ligue irresponsable ?

La LNB, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, s'est retranchée derrière son protocole. Comme pour reporter - là, le terme est précis - la rencontre de ce soir. Logique : CB avait obligation de se faire tester avant de rentrer en territoire monégasque (en avion, train ou car), donc ces prélèvements, même s'ils ne sont pas directement liés à la rencontre (ce sont ceux de lundi qui « couvraient » ce match), sont donc bien inhérents à cette rencontre.

Un risque indécent

Reste la position de la Ligue, samedi soir, indéfendable. Pourquoi avoir considéré qu'aucun joueur positif lun-

di suffisait pour faire jouer le match, occultant ainsi la réalité sanitaire du moment ? Qui était que, samedi, à 17 h 15, cinq cas positifs étaient avérés dans une équipe. Avec l'évidence des cas contacts à Cholet et à Boulazac. « **Si c'était à refaire, je le referais, martèle le président de CB. On a agi car c'était de notre responsabilité. Et je remercie Boulazac de sa solidarité. On a échangé avec les staffs et les arbitres : ce virus pouvait les toucher eux aussi, et leurs familles. On ne pouvait décemment pas prendre un tel risque sanitaire.** »

Ne pas avoir mesuré qu'il y avait une mise en danger de la vie d'autrui en laissant tout ce joli monde s'affronter sur un parquet relève « **d'une irresponsabilité** » de la LNB, dénoncée par Gilles Bourdouleix, le maire de Cholet, samedi.

Un protocole à revoir ?

Cette affaire aura surtout mis au grand jour les failles de ce protocole LNB établi il y a plusieurs mois, et qui semble ne pas avoir été réactualisé alors que la situation sanitaire évolue constamment.

Tester une équipe le lundi en prévision de son match le samedi ? Les Ligues de football et de handball sont sur une autre ligne : un match = un test. « **On avait demandé une évolution du protocole sanitaire il y a quelques mois, révèle le patron de CB. La LNB nous avait répondu que ce n'était pas à l'ordre du jour. Désormais, la réflexion est menée. Si les événements de samedi peuvent servir à faire avancer ce dossier, ce serait bien...** »

Raphaël BONAMY.

Cas de Covid-19 en nombre : Cholet Basket est-il négligent ?

Le constat est dur mais réaliste : Cholet est énormément touché par le Covid-19. Chaque semaine ou presque, des joueurs de CB sont testés positifs. Alors, bien sûr, ça interpelle : y aurait-il des négligences ? « **Non, se défend Jérôme Mérignac, le président du club. On fait tout ce qui est possible. On respecte les gestes barrières, on porte le masque, on a mis du gel à disposition, on prend la température de chaque visiteur de la Meilleraie les soirs de match.** »

Le club s'efforce aussi de prévenir et d'informer. « **Je ne suis pas un policier derrière chaque joueur. Mais on les briefe souvent, on leur rappelle les règles, on leur envoie des messages dès que nous avons de nouvel-**

les informations. » Il n'empêche, ce virus colle à CB comme un sparadrap au bout des doigts. « **Les chiffres sont élevés dans le département. Est-ce un élément à prendre en compte ? C'est aussi vrai dans le Nord et, pourtant, Gravelines n'a pas eu de cas. Cela confirme que ce virus est insaisissable, on a du mal à l'appréhender. On ne sait pas d'où il vient et comment il nous contamine. Certains joueurs ne l'ont pas eu, d'autres l'ont eu deux fois. Personne n'a intérêt à se montrer laxiste. On a suffisamment payé pour en mesurer les conséquences.** »

Fermée samedi soir sur ordre du maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, la salle de la Meilleraie va faire, com-

me celle de Jean-Bouin à Angers, l'objet d'une désinfection pendant deux jours. « **Nous sommes à l'isolement depuis ce dimanche (hier), puis encore lundi et mardi. On va se refaire tester en début de semaine. Les joueurs négatifs vont reprendre l'entraînement mercredi. Et le comité sanitaire décidera pour le match de samedi contre Monaco.** »

Tout dépendra aussi des exigences de l'Agence régionale de santé (ARS), qui peut demander un isolement de dix jours - ce qui signifierait le report de la rencontre - comme cela avait été le cas pour l'Étoile Angers (N1), la semaine dernière.



Jérôme Mérignac, le président de Cholet Basket.

R. B.

PHOTO : SEBASTIEN AUBINAUD

Quest France – Lundi 15 mars 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Jeep Elite

Covid-19 : Cholet dans la tourmente

« En qualité de maire de Cholet, j'ordonne la fermeture de la salle. Les présidents de clubs n'y sont pour rien. C'est le maire qui prend la décision. Si la Ligue de basket a un problème, qu'elle vienne me voir, mais je saurai quoi lui dire. Car j'ai quand même le souvenir du joueur positif de Villeurbanne qui a joué quarante secondes à Cholet. C'est d'une irresponsabilité totale. Donc si le match n'a pas lieu, j'en assume la responsabilité totale. »

C'est par ces mots prononcés samedi soir, peu avant 19 h, que Gilles Bourdoux, le maire de Cholet, a officiellement acté l'annulation du match de Jeep Élite devant opposer Cholet à Boulazac.

Une petite heure avant, le club des Mauges avait appris que cinq membres de sa délégation avaient été testés positifs à la Covid-19.

À ce jour, entre les secteurs professionnels et amateurs de Cholet Basket, treize personnes sont placées à l'isolement après être testées positives à la Covid-19. Il semble donc permis de parler de cluster.

Dans ce contexte, le maire de Cholet confirme qu'une intervention de désinfection est prévue ce lundi.

En attendant, la rencontre Monaco - Cholet, comptant pour la 25^e journée de championnat, initialement prévue ce soir, aussi été reportée.

Presse Océan – Lundi 15 mars 2021

Basket

Alain Béral et la Ligue défendent leur protocole

Deux jours après la rocambolesque fermeture de La Meilleraie et l'annulation du match CB - Boulazac, Alain Béral, le président de la LNB, livre sa version de l'événement.

PAGES SPORT



Le Courrier de l'Ouest – Mardi 16 mars 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

« On ne changera pas le protocole »

Après Cholet - Boulazac, annulé samedi après la découverte de cas positifs au Covid et la décision du maire de Cholet de fermer la salle, Alain Béral, le président de la LNB, reste très ferme.

Après un week-end de silence, Alain Béral, le président de la Ligue nationale de basket, a accepté hier midi de revenir sur cette soirée hors-norme, qui interroge sur le protocole et la gestion du contexte sanitaire.

Que vous inspire ce qu'il s'est passé samedi à Cholet ?

Alain Béral : « Ce sont des péripéties qui sont assez difficiles à comprendre et à expliquer. Évidemment, comme tous les autres sports, on est toujours très attentif à ce qui se passe pour la santé de nos joueurs et de nos staffs. Nous avons mis en place un protocole sanitaire très strict pour l'organisation des matchs. Ce protocole doit être appliqué. Il y a encore des personnes qui considèrent qu'il n'est pas suffisant et que nous sommes en faute. Mais nous ne sommes pas en faute. Nous nous sommes entourés de professeurs de médecine, de virologues, éminents. Ce comité sanitaire, créé, est indépendant du management de la Ligue. Il nous donne un protocole et il gère cas par cas. Dans le cas de Cholet, il est clair que le protocole s'appliquait sur le match pouvait avoir lieu sans mettre en danger la vie de qui que ce soit comme cela a pu être dit. Malheureusement, on utilise des mots qui n'ont rien à voir avec le sujet. Cela met évidemment en difficulté le déroulement du championnat. »

Selon un point de règlement, le match devait effectivement se dérouler. Mais le bon sens ne réclamait-il pas de ne pas faire jouer cette rencontre ?

« Bah non. Le protocole doit s'appliquer. Il est le même pour tout le monde. Dans ce cas, le protocole de la Ligue pouvait s'appliquer, puisqu'il y avait sept joueurs qui n'étaient pas touchés. Le match pouvait avoir lieu et je rappelle qu'il n'y avait pas de public. »

Si les Choletais n'avaient pas dû voyager à Monaco le dimanche, ils n'auraient pas été testés. Si le calendrier les avait envoyés au Mans ou à Limoges, ils auraient joué en étant positifs, contaminant peut-être d'autres joueurs...

« Et peut-être, et peut-être, et peut-être... Peut-être qu'il faut qu'un jour on comprenne qu'on vit avec cette situation tous les jours dans les entreprises, dans les transports en commun. Dans le sport, on n'a pas de public et cela concerne uniquement les joueurs. Nos conseils prennent les décisions en fonction de tout cela. Voilà. Je rappelle que nous

À SAVOIR

Ce que dit le règlement

Le 29 septembre 2020, le comité directeur de la LNB avait validé le point suivant.

« Pour tout résultat de tests étant remonté à moins de 36h de la rencontre prévue, alors la rencontre se disputera si au moins 7 joueurs professionnels et un entraîneur (principal ou assistant n°1) sont disponibles.

Un joueur ou un entraîneur est considéré comme disponible lorsque ce dernier est régulièrement qualifié par la LNB et présente un résultat négatif à un test RTPCR conforme pour la rencontre.

Il est précisé qu'un joueur en arrêt de travail (pour une autre cause que COVID-19) à la date de la rencontre est considéré comme disponible au sens du paragraphe précédent. » Samedi, CB avait huit joueurs pros disponibles (dont Blakes, blessé, mais pas Covid) et un entraîneur.



Alain Béral, le président de la Ligue Nationale de Basket PHOTO: CO-JOURNAL/CLAIR

sommes dans une phase où des joueurs infectés sont des « faux positifs ». Je ne suis pas médecin donc je ne peux pas trop en parler... Mais on s'adapte. J'entends dire qu'on ne s'adapte pas. Si, on s'adapte. »

« Je suis désolé, mais ne dites pas que le protocole n'est pas clair »

ALAIN BÉRAL
Président de la LNB

Avez-vous compris la décision du maire de Cholet de fermer la salle de La Meillerie ?

« Non, absolument pas. Il m'a écrit ce matin pour dire qu'il fallait qu'on arrête le championnat. Je suis désolé mais ce ne sera pas le cas. D'autre part, il a tout à fait le droit de fermer cette salle puisque c'est une décision de police. De notre côté, nous allons maintenant travailler sur le sujet avec les commissions sportive et de discipline pour savoir quelle attitude nous devons avoir. Nous devons être uniformes par rapport aux décisions que nous prendrons sur le sujet. Je le rappelle, notre assemblée générale a dit, à 95 %, que le championnat devait aller au bout dans le cadre du protocole actuel. Les présidents l'ont voté ! Si le maire de Cholet décide de fermer la salle, il en a le droit. Dans ce cas-là, nous demandons à Cholet Basket, pourquoi pas, d'aller jouer ailleurs. »

Samedi, la LNB a d'abord acté le report du match, puis une heure plus tard, elle a évoqué la décision des deux présidents de ne pas jouer. Cela veut-il dire que les deux clubs risquent des sanctions ?

« C'est possible. On ne sait pas. Les commissions décideront de cela. Je rappelle que ce que vous êtes en train de dire, c'est que les deux présidents avaient décidé cela et on apprend que c'est le maire. Bizarre quand même comme situation. »

Non, c'est ce qui est écrit dans votre communiqué...

« Parce que c'est la vérité. »

Sur place, les deux présidents ont fait part de leur volonté de ne pas jouer. Mais ils n'ont jamais demandé à leurs joueurs de quitter le parquet. Et comme le délégué de la LNB ne tranchait pas, le maire a décidé de fermer la salle à 18 h 55 alors que le match aurait dû débuter à 18 h 30...

« Oui, mais les présidents avaient déjà émis leur souhait. »

Pouvez-vous sanctionner deux clubs qui ne voulaient pas jouer mais qui l'auraient peut-être fait si le maire n'avait pas fermé la salle ?

« C'est ce que nous allons examiner de façon neutre dans les deux commissions en question. Peut-être que oui, peut-être que non. »

Cinq Choletais sont à l'isolement alors que se profile ce samedi un CB - Monaco ? Ce match peut-il avoir lieu sachant que votre protocole indique qu'un report peut être demandé à partir de trois cas positifs ?

« Non, il dit que si sept joueurs sont valides, on doit jouer ! »

Où peut-on trouver ce protocole exact ? Il n'est visible nulle part sur votre site Internet. Ce n'est pas très clair...

« C'est vous qui dites cela. Cela vous arrange peut-être de le dire, mais ce n'est pas vrai. Si c'est clair pour tous les présidents, ça l'est aussi pour vous, je suis désolé. Ne dites pas que ce n'est pas clair. »

D'autres compétitions, comme l'Euroleague, ont acté le protocole « un match = un test à faire moins de 72 h avant ». Envisagez-vous de le faire aussi ?

« Non, on ne changera pas le protocole. »

Ce lundi, il reste 398 matchs de Jeep Élite à jouer d'ici au 15 juin. Croyez-vous vraiment que la saison régulière puisse se finir ?

« Le calendrier est fait pour ça. C'est sûr que s'il y a trop d'incidents du même type qu'à Cholet, on n'ira pas au bout. Dans ce cas-là, on appliquera ce que l'on a décidé en AG, c'est-à-dire le ranking pour les montés et les descentes. »

Ce ranking, justement, pouvez-vous nous éclairer sur son fonctionnement. Là encore, même si les clubs sont informés, cela n'a pas l'air très clair vu de l'extérieur.

« (Rire) »

Pourquoi le public ne peut-il pas consulter ce ranking et son fonctionnement ?

« Cela a été diffusé aux clubs. Je ne sais pas si le public s'est penché là-dessus. Peut-être doit-on le diffuser. Il existe et n'avait pas été mis en place pour

cela. Malheureusement, on va peut-être être obligé de l'appliquer. »

Est-ce vrai que, pour établir le classement final de Jeep Élite, seuls les résultats des journées disputées dans leur intégralité seront comptabilisés.

« Non. Pour que le ranking s'applique, il faut que 17 journées complètes soient jouées. Mais à partir du moment où 17 journées complètes sont jouées, tout sera comptabilisé. »

Aujourd'hui, seules cinq journées sont complètes en Jeep Élite. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

« C'est dû au Covid qui a perturbé le début de saison, mais nous sommes en train de rattraper. »

La volonté de ne pas jouer à huis clos est toujours venue des clubs, mais ne regrettez-vous pas de ne pas avoir pris la décision plus tôt de jouer malgré tout ?

« Non pour la raison que, vu de décembre ou début janvier, on ne pouvait pas apprécier la date à laquelle on pourrait éventuellement recevoir du public. Je rappelle qu'en basket, l'économie des clubs est essentiellement liée au public et à l'hospitalité des VIP. Il était donc très difficile d'acter dès le début qu'on allait perdre des millions d'euros. À ce moment-là, on nous disait au gouvernement qu'on pourrait très probablement, pour ne pas dire plus, recevoir du public à la mi-janvier. Aujourd'hui, on sait que ce ne sera pas possible à la mi-mars, probablement pas à la mi-avril et peut-être même pas à la mi-mai. Maintenant, les choses sont différentes. Le gouvernement nous a beaucoup aidés, il aide toujours. Notre décision a été, au moment où notre calendrier est encore virtuellement possible, de jouer à huis clos et d'accepter de prendre le risque. Si cela perdure jusqu'à la fin, quatre ou cinq clubs seront en danger. »

Tristan BLAISONNEAU

LE RAPPEL DES FAITS

Samedi, CB et Boulazac devaient s'affronter à 18 h 30. Testés en début de semaine dernière, les joueurs des deux équipes étaient tous négatifs au Covid-19.

Mais samedi matin, les Choletais se sont à nouveau fait tester afin de respecter les consignes en vigueur à Monaco, où il devait se rendre dès le lendemain pour y disputer un autre match. Et samedi, une heure avant le coup d'envoi, CB a pris connaissance de cinq cas positifs. Dès lors, Jérôme Mérignac et

Laurent Serres, les présidents de Cholet et Boulazac, ont convenu que la sécurité sanitaire primait et que le report du match était la meilleure solution. Mais la Ligue nationale s'est réfugiée derrière son protocole sanitaire, estimant que le match pouvait malgré tout se jouer.

Samedi à 18 h 55, le maire de Cholet Gilles Bourdouleix a sifflé la fin de la récréation : « J'ordonne la fermeture de la salle. Les présidents de clubs n'y sont pour rien. C'est le maire qui prend la décision. »

Bourdouleix « assume » sa décision

Deux jours après avoir fermé d'autorité La Meillerie, le maire de Cholet Gilles Bourdouleix a envoyé un courrier hier à Alain Béral. Il y « assume la pleine responsabilité » de sa décision.

Voici les grandes lignes de son courrier :

« En vertu de mes pouvoirs de police, j'ai décidé l'évacuation de la salle de La Meillerie samedi soir.

Le président de Cholet Basket et le président de Boulazac étaient encore en discussion avec la LNB. Certes ils étaient favorables à un report du match. Mais ils n'ont pris aucune décision. J'assume la pleine responsabilité de celle-ci.

Cinq cas positifs de Covid, dont trois



Gilles Bourdouleix PHOTO: CO-ÉTRANGE/LOZANNEAU

jeux, ont été révélés une heure avant le match [...]. Eu égard à la présence de cas contacts, toute l'équipe et tout le staff de Cholet Basket, la

salle de La Meillerie devenait un véritable cluster potentiel. On se souvient de l'épisode à Cholet déjà du joueur de l'ASVEL, positif, qui a joué 40 secondes pour répondre aux exigences du règlement de la LNB ! Plusieurs Choletais étaient positifs la semaine suivante. Incident pris particulièrement à la légère par votre directeur. Depuis la situation a encore évolué. Pas votre réglementation.

Le variant anglais de la Covid se répand. Il est très contaminant [...] Laisser jouer le match samedi revenait à une mise en danger de la vie d'autrui. J'ai considéré que son annulation était une mesure sanitaire indispensable.

J'en assume la pleine responsabilité. À mon sens, le sport professionnel n'a que deux possibilités dans le contexte actuel. Ou mettre un terme aux saisons [...] non seulement écarter les cas positifs mais aussi placer en quarantaine immédiate les cas contacts. Ou obtenir une priorité de vaccination et reprendre les compétitions lorsque tous les acteurs seront protégés... »

L'INFO

Les « positifs » vont bien
Les cinq joueurs et membres de la délégation choletaise testés positifs samedi « vont bien », révèle Jérôme Mérignac, le président de CB.

Cholet - Boulazac : Michel Mimran calme le jeu

Élite. Annulée samedi sur décision du maire de Cholet, la rencontre entre CB et Boulazac cristallise les débats autour du protocole sanitaire mis en place par la LNB. Son directeur général s'explique.

« Il ne faut pas croire qu'on a voulu jouer ce match à tout prix à cause du calendrier. Avec le nombre de matches en retard qu'il y a déjà, nous ne sommes plus à un près ! » Si la communication de la Ligue Nationale de Basket n'est pas toujours un modèle du genre, et que ses arguments font rarement l'unanimité par les temps qui courent, le discours de son Directeur général, Michel Mimran, a le mérite de la sincérité.

Empêtrée dans une saison particulièrement difficile à gérer, avec des reports à n'en plus finir, la LNB se serait bien passée du nouvel épisode vécu samedi soir à Cholet. Pour rappel, les dirigeants de CB ont appris juste avant la rencontre que cinq membres de l'équipe (joueurs et staff) étaient positifs au Covid-19. Ils l'ont appris via un test qu'ils ont dû faire en fin de semaine, en prévision du match initialement prévu à Monaco ce lundi. Match reporté depuis, et pour cause... Mais, en l'occurrence, ces tests-là n'entrent pas dans le protocole de la rencontre Cholet - Boulazac de samedi, qui veut que les joueurs soient testés le lundi précédent et que sur la foi de ces résultats, les négatifs soient autorisés à jouer durant sept jours.



Les présidents de Boulazac et de Cholet encadrent le délégué de la Ligue Nationale de Basket : soirée agitée, samedi dernier, à la Meilleraie.

PHOTO : SÉBASTIEN AUBINAUD



« Difficile de débattre dans l'œil du cyclone »

A priori, les rencontres doivent avoir lieu si les deux équipes disposent de sept joueurs négatifs, mais des reports peuvent être demandés et étudiés à partir de deux cas dans l'effectif. « C'est compliqué pour moi de vous commenter le protocole sanitaire, mais il a été mis en place par des professionnels de santé qui ont autorité sur le sujet. La question, c'est à quelles conditions le match se joue : les conditions sont là et elles étaient réunies puisque l'on considère que les joueurs négatifs

peuvent jouer », reprend Michel Mimran, qui convient toutefois du caractère très particulier de la situation vécue samedi soir à la Meilleraie.

Il y a la question délicate des cas contacts par exemple. Rien ne dit qu'il n'y aura pas plus de cinq membres de la délégation choletaise qui seront positifs cette semaine. Et qu'il n'était pas périlleux de leur faire disputer la rencontre au risque de contaminer les Boulazacois. « Mais si on dit « on ne sait jamais », pour les per-

sonnes testées négatives, c'est impossible d'avoir une doctrine et de s'y tenir, répond le directeur de la LNB. Le protocole sanitaire a été adopté par la Ligue : il est légitime qu'elle veuille le faire appliquer. Maintenant, vous me dites que nous sommes dans une situation très particulière, qui se présente très rarement, c'est vrai. Les cas ont été révélés juste avant le match. Je comprends qu'on puisse avoir un débat, mais l'avoir dans le feu de l'action,

quand on est dans l'œil du cyclone, c'est compliqué. Je ne veux surtout pas remettre de l'huile sur le feu, mais sur le moment, il faut comprendre que la Ligue dise : si l'on respecte le protocole, le match peut se jouer. »

La volonté d'apaisement transpire dans le discours de Michel Mimran. En ce sens, le directeur général de la Ligue se garde bien d'évoquer d'éventuelles sanctions à l'encontre de Cholet Basket voire de Boulazac. « Le maire de Cholet dit que c'est sa décision d'annuler le match, donc le sujet est en réflexion à la Ligue... »

En attendant, les joueurs de CB ont tous été à nouveau testés ce lundi. Recevront-ils Monaco samedi prochain ? Le verdict est dans les épreuves. Premiers éléments de réponse ce mardi, dans l'après-midi.

Julien HIPPOCRATE.

« Les réglementations en vigueur ne peuvent être maintenues : cela paraîtrait irresponsable voire criminel. »

Dans une lettre envoyée au président de la Ligue Nationale de Basket, Gilles Bourdouleix assume et justifie son choix d'annuler la rencontre. Les précisions sur www.ouest-france.fr/sport/basket

Ouest France – Mardi 16 mars 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Repéré pour vous

L'édile « assume la pleine responsabilité » de sa décision

Annulée samedi dernier sur décision du maire de Cholet et président de l'Agglomération du Choletais (AdC), Gilles Bourdouleix, la rencontre entre Cholet basket et Boulazac (Dordogne) cristallise les débats autour du protocole sanitaire mis en place par la Ligue nationale de basket-ball. Malgré un contexte particulier, la Ligue nationale de basket (LNB) souhaitait le voir appliquer, nous explique son directeur général, Michel Mimran.

Le premier édile de la ville de Cholet a quant à lui transmis un courrier à Alain Béral, président de la LNB, « **pour prendre la responsabilité de la décision de faire évacuer la salle de la Meilleraie samedi** ».

Selon Gilles Bourdouleix, « **il fallait trancher. Le championnat de France de basket ou de football, moi, je n'en ai rien à faire, contrairement à la santé de nos concitoyens** », a-t-il souligné hier soir, au conseil d'agglomération.

Dans son courrier, il estime que « **le sport professionnel n'a que deux possibilités dans le contexte actuel. Ou mettre un terme aux saisons**



Le maire veut protéger la santé de ses concitoyens. | PHOTO : SÉBASTIEN AUBINAUD

pour respecter ce qui est fait dans toutes les entreprises, les administrations, les associations [...] Ou obtenir une priorité de vaccination et reprendre les compétitions lorsque tous les acteurs sont protégés », écrit le maire de Cholet.

Quest France – Mardi 16 mars 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY